



Vers un groupement des maraîchers diversifiés bio sur petite surface en Wallonie



Rencontre collective du 8 juin 2020 autour du Groupement des maraîchers diversifiés bio sur petite surface : Compte-rendu des discussions et prochaines étapes

Ce 8 juin 2020, une nouvelle assemblée a eu lieu pour continuer la construction du (re)groupement des maraîchers diversifiés bio sur petite surface (ci-après parfois dénommé "le groupement").

Cette quatrième Assemblée avait pour objectif de discuter de **l'organisation de la suite du projet** et de **l'implication des maraîchers** dans cette dynamique.

[Retour sur les discussions ayant eu lieu lors de cette réunion virtuelle et sur la suite de cette démarche de regroupement !](#)

1. **Prolongation du projet**

L'équipe projet a annoncé que la convention encadrant ce projet avait bien aidé prolongée. La FUGEA, Biowallonie et l'UCLouvain pourront donc continuer à suivre le groupement (100 jours de travail prévu).

La phase 2 peut donc commencer !

2. **Site internet**

L'équipe projet a présenté les démarches concernant la construction de la plateforme internet pour le groupement.

Les maraîchers présents n'ont pas exigé de modifications quant à la forme et contenu actuels.

Concernant le nom du groupement, la proposition d'Association des Maraîchers Diversifiés Bio (AMDB) n'a pas été rejetée par les maraîchers. Dans un premier temps, nous proposons donc de continuer avec ce nom.

Le site internet en l'état n'est pas encore diffusable. Il a été décidé qu'il ne serait pas diffusé avant la prochaine Assemblée.

Entre temps, un groupe de travail composé de maraîchers (voir ci-dessous) sera amené à modifier et

travailler une proposition de contenu définitive (à valider lors de la prochaine Assemblée).

3. Adhésion et implication des maraîchers

Les maraîchers présents confirment la nécessité d'adhérer au groupement pour pouvoir participer aux réflexions. Cette adhésion est une suite logique dans le projet et s'avère pertinente pour la dynamique collective ainsi que la légitimité du groupement.

Dans un premier temps, cette adhésion consistera à s'inscrire sur la page du site internet dédié à cet effet.

Les maraîchers présents sont également conscients qu'il est nécessaire que les producteurs puissent s'investir dans le projet afin de le mener à bien. Tous soulignent cependant le manque de temps et de disponibilités. L'implication dans des groupes de travail semblent toutefois envisageable, si ces derniers sont organisés de façon précise et efficace.

4. Groupes de travail et actions à réaliser

Les groupes de travail seront construits autour des actions à réaliser lors de la phase 2 du projet, à savoir:

- GT structuration du groupement
- GT communication sur le groupement (site web)
- GT revendications (aides PAC, sécheresse, etc.)
- GT réseau de ferme de référence (suivi temps de travail - prix)

Les maraîchers présents ont précisé les GT dans lesquels ils pourraient s'investir.

5. Suite du projet

L'équipe projet reviendra vers les maraîchers avec un descriptif dans différents groupes de travail (contenu, implication, objectifs, etc.)

Les maraîchers seront invités à préciser dans quel GT ils peuvent s'investir.

L'équipe projet, appuyée du GT communication, proposera un document reprenant les raisons de rejoindre le groupement. Ce flyer aura pour objectif de communiquer sur la démarche auprès de vos collègues et ainsi rassembler un nombre significatif de producteurs.

La prochaine Assemblée ne sera ouverte qu'aux membres du groupement (inscrits via le site internet).